



IVG instrumentale hors Etablissement de santé

13ème journée des réseaux de périnatalité IDF
Jeudi 8 novembre 2018



*Sophie Eyraud
médecin coordinateur REVHO*

Rappel

- La loi de modernisation du système de santé 2016
- Recommandations :
 - Cahier des charges pour la réalisation des IVG par méthode instrumentale dans les centres de santé HAS 2016
 - Cahier des charges ARS IDF « salle blanche »
 - Recommandations du CNGOF décembre 2016
- Expérimentation d'aspiration à la seringue, en salle de consultation, pour les grossesses très précoces et les grossesses arrêtées, avant le vote de la loi 2016

Avancées législatives récentes

- Arrêté du 1^{er} décembre 2017 fixe les tarifs des actes nécessaire à une IVG instrumentale en CDS
- La circulaire de la CNAM du 19 février 2018 permet le remboursement de ces actes en CDS :
 - Fiche règlementaire sésame vitale n°155 pour IG et IPD
 - Mise à jour des systèmes d'information dans le système central de tarification EN32.76.OOG
 - Accompagnement des CDS et information sur ameli.fr
- Décret en préparation pour établir la convention type entre l'ES et le CDS

Tarifification au 1 décembre 2017

Cs pré = IC ou ICS	25€	
Bio pré = FPB	69,12€	
Echo pré = IPE	35,65€	
IVG avec inj antiD si besoin = IG	92,62€	
Accueil et PEC ambulatoire = IPD	328,55€	
Bio post = FUB	17,28€	
Cs suivi = IC ou ICS	25€	
Cs suivi + écho post = IVE	30,24€	(pas de cumul avec IC)

Total compris entre
575,94 et 598,46€

REVHO : les CONVENTIONS

- Formalisation du lien entre le centre de santé et l'établissement de santé: cette convention n'est toujours pas prévue dans la loi comme pour l'IVG médicamenteuse. Un arrêté doit sortir d'ici peu pour officialiser ces conventions
- Formalisation de conventions pour la formation : conventions de formation à l'IVG instrumentale validées par l'AP-HP :
 - une pour la formation des médecins des centres de santé souhaitant se former à l'IVG instrumentale
 - une pour les praticiens hospitaliers pratiquant déjà des IVG instrumentales dans leur hôpital et souhaitant se former à la pratique de l'anesthésie locale et des 12-14SA

REVHO: élaboration de FORMATIONS

- Un module de formation à l'IVG sous AL, pour les médecins des centres de santé et à l'accompagnement spécifique de l'AL pour le personnel des centres
- Une formation aux gestes d'urgences (AFGSU) destinée aux personnels médical et para médical des CDS

ARS IDF - REVHO

a missionné REVHO pour évaluer la faisabilité et accompagner cette nouvelle pratique :

- Visite et réunion dans les centres intéressés avec les équipes sur place pour identifier les futurs « centres pilotes »
- Mise en place d'un groupe de travail pour proposer des outils

Des centres « pilotes »

- **Aubervilliers 93** : CMS du Dr Pesqué (*convention signée St Denis*)

8 IVG sous AL depuis juin 2018

- **Romainville 93** : CMS Louise Michel (*convention signée Les Lilas*)

1 IVG sous AL depuis le 16 octobre

- St Denis 93 : CDS PF (*convention signée St Denis*)

- Malakoff 92 : CMS Maurice Tenine (*convention à signer Béclère*)
Début janvier 2019

- Arcueil 94 : CMS Maï Politzer (*convention à signer Bicêtre*) *Septembre 2019*

et en région ...

- Orléans 45: CDS PF *Début le 18 octobre*

REVHO et le groupe de travail : LES OUTILS

- Critères d'éligibilité des patientes
- Une notice d'information patiente
- Une fiche de liaison, un dossier médical IVG, un modèle de CRO
- Les CAT en cas de complications et des protocoles de transfert en cas d'urgence
- Un protocole antibiotique, un questionnaire type sur les risques hémorragiques...
- Des protocoles pour les infirmières
- Une liste de matériel médical, de consommables
- Une liste de médicaments nécessaires au chariot d'urgence
- Une fiche de liaison- évaluation

Autres protocoles Aubervilliers

- Procédure de lavage des mains
- Traçabilité du ménage (avant, après)
- Traçabilité du chariot d'urgence
- Les DASRI : les déchets d'activités de soins à risques infectieux, à collecter et incinérer dans les 24h
- Le matériel : stérilisation, commandes... par IDE
- Contrôle de la qualité de l'eau du robinet / 3 mois

8 patientes

Age : 17 à 30 ans

Terme : 6 SA à 8 SA + 4 j

Complications = 0

Contraception : DIU 4 posés le jour de l'IVG

OP pour 2 femmes

Rien pour 2 femmes

7 des 8 patientes rechoisiraient cette méthode

AVANTAGES

- Augmenter l'offre de soins
- Permettre aux femmes d'avoir le choix de la méthode d'IVG, à proximité de chez elles, en toute **sécurité**
Intéressant en cas de : besoin de confidentialité, mineure, précarité (SDF)...
- Réduction des délais d'attente
- Prise en charge pluridisciplinaire

Conclusion

On avance à petit pas : doucement mais sûrement...

Les autorités de tutelles soutiennent le projet

Les CDS pilotes sont très motivés

REVHO met en place des formations théorique et pratique

pour les praticiens et pour les accompagnants

Comme pour toute nouvelle pratique, plusieurs années seront nécessaires avant une mise en place généralisées avec une extension possible à d'autres structures et à d'autres professionnels